



COMPTE-RENDU ATELIER #2 PRODUCTION DOCUMENTAIRE

FORUM DU CINÉMA LYONNAIS - 20 SEPTEMBRE 2019

Attention : Ce document est une restitution des échanges entre les participants à l'atelier nommé ci-dessus. Il a uniquement vocation à partager cet échange. Ainsi, les propos qui suivent restituent un débat entre professionnels à un instant précis avec leurs connaissances des problématiques. Les opinions exprimés ne doivent être sorties de ce contexte et en aucun cas engager la responsabilité de l'équipe d'organisation du Forum du Cinéma Lyonnais ou celles des participants à cet atelier.

Médiateur : - Yves Bourget Auteur, Réalisateur
Experts invités : - Olivier Attebi Producteur – Lyon Capitale TV & Fiducial Médias
- Clara Vuillermoz Productrice – Les Films du Balibari & membre de l'APPA

Introduction Yves Bourget

Yves Bourget fait du documentaire depuis 40 ans, c'est pour lui une pratique assez solitaire et a accepté d'être médiateur lors de ce forum car il aime l'idée que l'on puisse se rencontrer, se connaître et voir ensemble ce qu'on peut faire sur la question du documentaire.

3 axes importants à discuter de son point de vue dans le cadre de cet atelier (axes discutés en amont avec différents participants à l'atelier) :

- la fabrication (accompagnement des auteurs, soutien des auteurs (financier entre autres), mécanismes de financements du documentaire)
- la diffusion (est-ce que le documentaire peut avoir une présence plus forte à Lyon et dans la région (visibilité, rencontres, présence du documentaire fait ici mais également d'ailleurs))
- la formation (qu'est-ce qu'on peut faire en dehors de Paris ? Accompagnement à l'écriture, la technique, dispositif de réalisation...)

Quel est le constat de chacun vis à vis du documentaire, sur ces différentes questions ?

Tour de table : chacun se présente rapidement et dit ce qu'il attend de l'atelier.

Le tour de table se finit par la présentation des deux « experts » invités :

- Olivier Attebi (Directeur Lyon Capital TV, retour historique sur la manière dont s'est constituée Lyon TV et Lyon Capital TV, signent 45 doc par an (premiers films CNC), sont très prêts de Lussas, regard sur l'avenir, l'enjeu pour lui c'est de faire pression sur les politiques grâce à des événements comme celui-ci)



- Clara Vuillermoz (Productrice Films du BALIBARI/APPA, production de films locaux et internationaux, font beaucoup de coproductions internationales, travaillent avec chaînes TV locales et nationales (exemples de productions), sont membres fondateurs de l'APPA (volonté de se connaître les uns les autres et de défendre la création), a l'impression d'un décrochage à Lyon, il y a quelque chose qui se passe)

Discussion

Intro à la discussion

Pour lancer la discussion Yves Bourget fait part de son expérience : fait du documentaire de création depuis le début des années 80 (film pour la TV, film autour des personnes en situation d'exclusion dans le cadre de dispositifs financiers qui renvoient à l'action culturelle et sociale (statut d'intermittent notamment grâce à ces films-là qui représentaient la moitié de son activité), faisait environ un film par an, depuis 2010 a également travaillé pour la radio (France Culture), retraité depuis le début de l'année. Fait le constat que le documentaire de création, c'est long, c'est difficile, question : où placer du documentaire de création ?

La discussion s'engage...

Il y a 2 circuits classiques pour le documentaire de création :

- circuit audiovisuel TV (mais les « cases » sont rares (France2, Arte, France 3) et peu financées) dont découle d'autres financements (une fois qu'on a son apport diffuseur à 25% on peut aller frapper à la porte de la Région etc.)
- guichet cinéma (autre logique et autre temporalité)

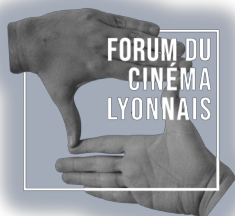
Tênk rentre maintenant en compte pour le CNC, c'est un diffuseur comme les chaînes TV mais qui prend plus de risques pour le documentaire de création que les chaînes TV.

Les chaînes locales prennent plus de risques que les chaînes nationales (mais cet état de fait est menacé par les contrôles relatifs aux apports réels (c'est-à-dire financiers) que font ces chaînes), un point sur la spécificité de Lyon Capital TV qui n'a pas d'argent public (différent en cela des autres chaînes locales).

Il y a plein de synergies à Lyon mais comment vivre vraiment du documentaire ? Quel relais de proximité y a-t-il aujourd'hui ? Comment faire autre chose que de l'autoproduction ? Comment arriver à faire un premier film qui puisse servir de tremplin vers la professionnalisation ?

Comment ce qu'il se passe avec Lyon Capital TV et Tênk soit duplicable ? (c'est-à-dire permettre de faire un premier film avec de vrais moyens et faire tremplin vers la professionnalisation après celui-ci).

L'argent qui existe en Région devrait être investi au niveau de la création.



Voir le modèle de l'ONF au Québec qui fait confiance à un auteur et peut travailler avec lui pendant plusieurs années sans que celui-ci s'occupe de chercher des coproducteur ou autres... Plutôt que de forcer le système, pourquoi ne pas essayer autre chose.

L'ONF prend en compte la question de la production ET de la diffusion. C'est un organisme d'état qui est à la fois producteur et diffuseur. C'est plus un modèle BBC que CNC presque.

Ce qui fait qu'un film est long à faire c'est le fait qu'un film doit trouver de multiples financeurs publics pour se faire (cinq ou six pour se faire dans de bonnes conditions).

Mais le temps (d'écriture, de développement, de retour...)est aussi important pour le film, c'est un temps de maturation.

La question est comment l'auteur vit pendant le temps de maturation du film (temps de maturation nécessaire).

Le travail du producteur est d'être clair avec l'auteur (dire voilà ma stratégie, voilà où on peut aller, voilà combien je peux te payer et jusqu'à quand etc.).

Petit débat du temps d'écriture des dossiers : est-ce une bonne chose ou non ? Le temps d'écriture des dossiers fait parti ou non du film ? Participe-t-il à la maturation du film ?

On est dans un système de commissions où c'est un peu une prime à la littérature. Comment faire si on ne sait pas écrire ?

Pour être sélectionné il faut savoir écrire ! Savoir écrire au moins pour trouver d'abord un producteur qui puisse après aider pour les multiples dossiers.

Pourquoi dans l'aide à l'écriture en France il faut écrire des tonnes de pages et non pas montrer des images ? (Différent du modèle anglo-saxon (financeurs privés ont plus de place, ne fait pas rêver non plus).

Attention, on peut montrer des images dans les commissions du CNC mais ce n'est pas forcément un bien, c'est à double tranchant

La question est peut-être celle de l'aide à l'écriture régionale qui a été fléchée vers Lussas et les premiers films, c'est ça qui est problématique.

Toute la réflexion en amont du film, tous les repérages sont du temps de travail non rémunéré en Rhône-Alpes où les aides à l'écriture sont réservées aux résidences d'écriture et aux « premiers films ».

Mais cela peut bouger, Patricia Limoge de la Région serait preneuse de réflexion d'auteurs pour améliorer le dispositif d'aide. L'APPA travaille avec elle pour améliorer le FACAM (fonds d'aide à la création cinéma, audiovisuel et nouveaux medias de la Région).

Il faut voir ce qui se fait dans d'autres régions. AURA-AURA travaille aussi avec Patricia Limoge sur la question de l'aide à l'écriture. Nécessité de repenser l'écriture au sein de l'aide au développement. Ne pas être que dans l'aide à l'émergence car le plus dur ce n'est pas le premier film, mais le deuxième. Etre aussi dans une aide la continuité de l'écriture (proposition faite par AURA-AURA auprès de Patricia Limoge).



Cette question dépasse le documentaire, le problème est le même en fiction et animation. C'est un combat à porter au-delà du documentaire.

Problème, AURA-AURA et APPA rassemblent essentiellement des gens du documentaire.

Question au centre de l'atelier : comment on peut alors améliorer les choses ?

AURA-AURA semble un élément important pour imaginer des solutions et faire pression. Est-ce qu'AURA-AURA accepte de nouvelles contributions ?

AURA-AURA c'est une vingtaine de personnes mais sont ouvert à tout le monde, ont envie que les gens se rencontrent.

APPA (rassemble 23 producteurs) et AURA-AURA sont deux associations récentes qui sont entrain de se structurer encore, qui dans l'idéal devraient travailler ensemble pour faire pression (exemple de Balibari à Nantes qui rassemble des producteurs, des auteurs, des techniciens etc. et qui revendiquent tous ensemble).

APPA et AURA-AURA ont tout intérêt à penser ensemble la question de l'aide à l'écriture.

Question de l'opacité des attributions de l'aide à l'écriture, serait un sujet sur lequel faire pression.

Nécessité d'associer aussi la SCAM à ces revendications.

Comment s'inspirer des autres régions ? Exemple de « La boucle documentaire » (fédérations de différentes associations), et de « La garde » (syndicat professionnel des réalisateurs qui est en train de se mettre en place (travaille à une convention collective et à un salaire minimum du réalisateur (salaire minimum peut poser problème pour les « petits » réalisateurs par rapport au statut d'intermittent)), et qui rassemble « gros » et « petits » réalisateurs (permet aussi à ces deux mondes de se rencontrer et de discuter de leurs conditions de travail respectives).

Il faut qu'il y ait une adéquation entre le budget du film et la rémunération du réalisateur (qui est systématiquement moins bien payés que les autres postes dans les grosses productions TV). « La garde » est en train de travailler là-dessus (comment faire pour ne pas pénaliser ni les « gros » ni les « petit » il faudrait que le salaire minimum soit un pourcentage du budget mais cela peut être problématique par rapport au droit du travail).

Confrontation de deux mondes dans le documentaire (réalisateurs de reportage et réalisateurs de documentaire de création) qui n'ont pas les mêmes besoins.

Est-ce que les réalisateurs de documentaire de création peuvent accepter un salaire minimum ? Est-ce que c'est réalisable ? Ce dont ont besoin les réalisateurs de documentaire de création, c'est surtout de souplesse. Réalisateurs de reportage et réalisateurs de documentaire de création, n'est-ce pas finalement deux métiers différents ?

Question des bonus du CNC (permettent d'avoir plus d'argent si le projet répond à tel ou tel critères), création récente d'un bonus « investigation » qui favorise les films d'investigation du coup.



Au-delà de savoir si c'est vraiment deux métiers différents, la question est surtout de savoir ce qu'on peut faire collectivement pour améliorer les dispositifs de soutien et d'aide à la création ?

Nécessité d'intégrer aussi à cette réflexion la question de la diffusion. Il faut aussi travailler collectivement sur cette question.

Il manque peut-être à Lyon un grand festival de documentaire (tous les financements vont sur le Festival Lumière).

Il manque aussi et peut-être surtout un lieu ressource à Lyon. (à l'exemple de ce qu'il y a à Rennes).

La SCAM pourrait peut-être soutenir quelque chose comme une maison des auteurs.

Comment ne pas être seul face à son projet ? Comment se rencontrer entre auteurs ? AURA-AURA voudrait mettre en place des après-midi d'échanges (le lieu reste cependant un problème).

Ce qui fait problème également, c'est que l'information circule mal.

La métropole est en train de réfléchir à mettre en place des lieux à disposition « de la culture », mais personne ne sait où en est cette réflexion. Au regard des municipales qui approchent, il est peut-être opportun de faire pression maintenant.

Il faudrait un lieu pour penser comment s'aider les uns les autres, pour s'enrichir, pour s'organiser, pour échanger, un lieu qui fédère tous les maillons du cinéma : production, auteurs, diffuseurs, techniciens... (exemple de la maison des auteurs de la SCAM, exemple de La plateforme).

Sur invitation d'Yves Bourget, un participant parle de la plateforme qu'il est entrain de mettre en place : De Zéro sera une plateforme pour trouver des solutions financières et autres, marchera par abonnements, le prix des abonnements serviront à financer de nouveaux documentaires, le but est de créer une solidarité entre abonnés et réalisateurs, lancement en 2020, les réalisateurs ou producteurs pourront envoyer leurs documentaires pour nourrir la plateforme.

Séquences de pitch organisées par pôle emploi sur Paris entre réalisateurs et producteurs peut être intéressant à reproduire.

Question : comment rentrer dans le modèle économique de la réalisation documentaire ?

Il y a une filière documentaire et des auteurs qui vivent de ça mais il n'y a pas qu'un seul profil économique (il y a des réalisateurs qui font que du documentaire et qui vivent seulement de cela, il y a des réalisateurs qui sont aussi monteurs, des réalisateurs qui donnent aussi des cours), ça donne l'impression que c'est que de la débrouille, c'est aussi une manière de vivre contemporaine, ou une manière de survivre, nécessité d'élargir son activité (comme dans tout le champ artistique).

Mais comment faire quand on démarre ? Rencontres nécessaires d'où l'intérêt d'associations comme AURA-AURA ou l'APPA.



Exemple des Films de la pépinière qui ont pris le parti de faire un autre travail à côté pour pouvoir accompagner les films sans être dépendant de cette activité (il existe entre les producteurs la même disparité de revenus qu'entre les réalisateurs).

Question adressée aux producteurs présents : si le salaire minimum du réalisateur passait à 300 euros par jour, est-ce que les films se feraient ? Non. Problème du salaire minimum à 300 euros et des 35 jours minimum de réalisation (qui fait partie d'un des bonus CNC). Problème du salaire minimum à 300 euros et du statut d'intermittent.

Problème d'autant que les 35 jours du bonus CNC ne prennent pas en compte les jours de repérages, préparations.

Parole donnée à la représentante de Pôle Emploi : existence à Lyon d'une formation Pôle Emploi gratuite sur comment apprendre à bien pitcher. La mise en place d'un speed-dating réalisateurs/producteurs à Lyon (qui n'existe pas pour l'instant) pourrait intéresser les producteurs présents dans la salle.

Question : au-delà de ces rencontres réalisateurs/producteurs, est-ce que Pôle Emploi pourrait accompagner un auteur dans un projet sous forme de tutorat ? Réponse : cela relèverait du domaine de la formation professionnelle, voir AFDAS ou Pôle Emploi selon les profils et ça pourrait être intéressant que les réalisateurs se regroupent pour baisser le coup de financement des formations/tutorat (mais nécessité d'identifier ensemble un besoin pour cela).

Piste Pôle Emploi/AFDAS intéressante, mais comment faire levier...

Synthèse

Six points ressortent de ces 2 heures d'atelier :

- l'APPA et AURA-AURA sont deux associations qui peuvent permettre de se rencontrer et d'échanger, ces deux associations devraient trouver le moyen de travailler ensemble pour être en mesure de proposer et revendiquer des dispositifs d'aide et de soutien à la création

- il faut voir ce qui se fait ailleurs, comment (dans d'autres Régions françaises) les acteurs du documentaire se fédèrent davantage et sont du coup davantage force de proposition et de revendication

- il faudrait interroger d'autres modèles économiques, aller voir à l'étranger (exemple de l'ONF du Québec)

- il faudrait faire aboutir l'idée d'un lieu physique de rencontre de tous les acteurs du documentaires (auteur, producteurs, diffuseurs, techniciens etc.) avec l'aide de la métropole et de la SCAM

- faire aboutir également l'idée de l'accompagnement des auteurs avec un financement de Pôle Emploi, l'AFDAS et la SCAM

- la question de la diffusion des films, de leur problème de visibilité, de la manière dont on peut les faire vivre, est restée en suspens mais serait également à travailler ensemble.

